

SAINT-LOUP-LAMAIRÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **Le lac du Cébron** : espace naturel sensible des Deux-Sèvres ;
 - de nombreuses espèces animales et végétales ;
 - un observatoire des oiseaux (animateurs le dimanche après-midi) ;
 - le jardin pédagogique du lac ;
 - la pittoresque vallée du Thouet ;
 - la base de loisirs avec piscine ouverte juillet et août ;
 - aire de pique-nique du Cébron et Puyneuf.

A proximité :

- le château de Saint-Loup-Lamairé et de Maisontiers.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
 - respectez les lieux habités ;
 - restez sur les sentiers ;
 - maintenez les chiens en laisse.

Code du Balisage

Balisage
jaune et rouge :
GR®
grande
randonnée de pays



Balisage
blanc et rouge :
GR®
grande
randonnée



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Impression balisage certifiée imprim'vert - N° de cert. : 05 49 29 03 88

SAINT-LOUP-LAMAIRÉ



Le lac du Cébron

Le lac déploie ses gracieux méandres : canards, hérons, sternes... ont pris possession des lieux.

Accès : à 15 km au nord de Parthenay,
20 km au sud de Thouars.

Pour la tranquillité et la reproduction des espèces, une partie de l'itinéraire n'est pas accessible du dernier dimanche de janvier au 31 mai (emprunter la variante).
Les chiens ne sont pas autorisés.

Départ : Parking base de loisirs du barrage du Cébron

Distance : 13,6 km

Durée : 3 h 30

Balisage : jaune, jaune et rouge

Rando
pedestre
en Deux-Sèvres



Le bassin versant du barrage du **Cébron** alimente une retenue de 11,5 millions de m³ soit 186 ha d'eau. En terre consolidée, il a été construit de mai 1980 à février 1982. La retenue peut fournir 16000 m³ d'eau potable par jour pour environ 100000 habitants. Avec plus de 250 espèces d'oiseaux recensés, ce site est remarquable pour l'ornithologie, il est le site d'hivernage le plus important du Poitou.

P Départ du parking de la base de loisirs. Traverser la route et s'engager dans le sentier aménagé en calcaire. S'orienter à gauche et parcourir le **jardin pédagogique** qui longe la D47. A sa sortie, délaissier le sentier calcaire qui mène à l'observatoire ornithologique, et s'engager à gauche sur un chemin herbeux. A la barrière de gâtine, traverser la D47 et prendre le chemin en face (variante du GR36). Prendre à droite au réservoir d'eau et encore à droite pour atteindre la D47.

Durant la période du dernier dimanche de janvier au 31 mai, la partie sur la carte en pointillés est interdite. Emprunter alors la D47, au carrefour, prendre à droite et à gauche pour retrouver le balisage jaune de l'itinéraire.

Traverser et suivre à gauche le chemin herbeux en bordure de route. Effectuer environ 200m et pénétrer à droite dans le site protégé de "Terre noire" par le portillon et suivre la "digue de col".

Il est possible d'observer des oiseaux tels que : hérons (cendré, garde bœufs), aigrettes, sternes, balbuzards pêcheurs... et des plantes : litorelle uniflore, genêt, pulicaire vulgaire...

Suivre le **sentier aménagé** bordé de plantations. 200m avant une nouvelle barrière, partir à droite en direction de **Naide**. Dans le hameau, virer à droite

impasse du lac. Après 100m, bifurquer à gauche pour rejoindre le parking des pêcheurs. Passer le portillon et s'engager à gauche pour contourner l'anse par les passerelles. Poursuivre par un **sentier aménagé** dans les coteaux de landes en bordure du Cébron et atteindre l'aire de pique-nique de **Puyneuf**.

Vous pouvez observer canards (colvert, siffleur...) grèbes, sarcelles...

Sortir du parking par la petite route et reprendre le chemin à gauche. A la patte d'oie, s'engager à gauche, puis à droite pour rejoindre **Naide** (naide en grec naïade, désigne une source d'eau qui surgit de la terre). Entrer dans le hameau par **l'impasse des Reignières**. Bifurquer à gauche. Place du village, prendre la route à droite. Traverser la D138 et prendre la direction de **Rochemenue**. Passer sous la ligne de chemin de fer. A l'entrée du hameau, s'engager à gauche après le plan d'eau (le gué sur le Thouet mérite un aller-retour).

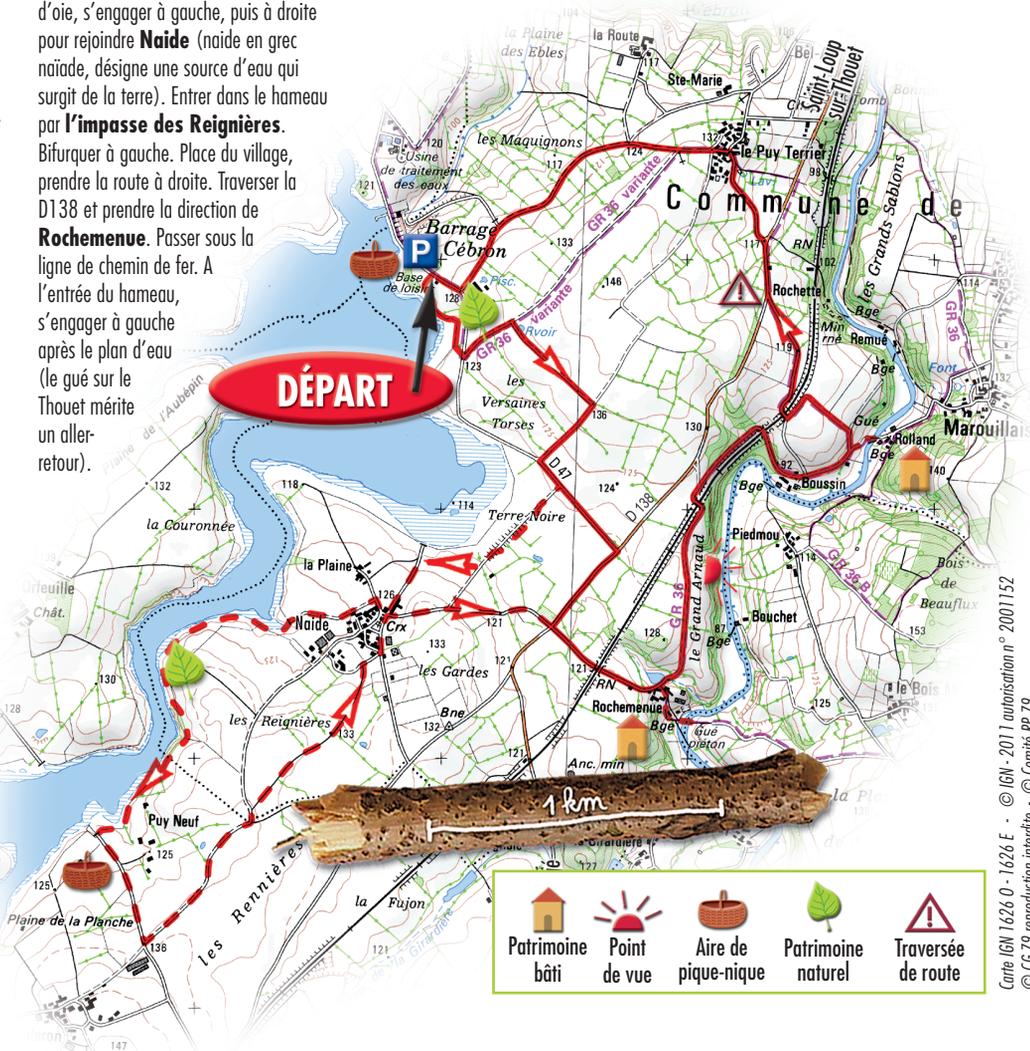
Le moulin de Rochemenue était un moulin à foulon pour les tissus juste tissés.

Suivre le GR36 et admirer la **vallée du Thouet** sur votre droite. Continuer en longeant la ligne de chemin de fer. La franchir à nouveau. A l'intersection, descendre à droite et longer de nouveau la voie ferrée. Passer sous la voie et atteindre **Boussin**. Continuer sur le chemin en délaissant la route à gauche. A la patte d'oie,

remonter en délaissant le GR36 (le **gué Rolland** qui permettait aux

charrettes de traverser le Thouet pour accéder au moulin à farine mérite également le détour). Demeurer à main gauche. Sur un pont, franchir la voie ferrée et atteindre la D 138.

L'emprunter par la droite sur 150m et prendre à gauche direction de **Puy Terrier** (Puy signifie point élevé). Dans Puy Terrier, prendre à gauche et quitter le hameau par le **chemin des Maquignons**. A la croix, filer. A la croisée, continuer et retrouver le parking de départ.



Patrimoine bâti	Point de vue	Aire de pique-nique	Patrimoine naturel	Traversée de route